

NG

Numéro 2 – Mars 2025

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE



MUNICIPALES 2025

**DÉCOUVREZ NOS CANDIDATS
ET CANDIDATES AUX CONSEILS MUNICIPAUX**

ÉDITO

Prochaine étape : 23 mars

À VIF

8 mars : Journée internationale des droits des femmes. Le PLR encourage les femmes en politique !

GRAND FORMAT

L'histoire du PLR Suisse, première partie

Agenda

MARS

11 MARS

Assemblée des délégués

De 19h15 à 22h
Auditorium Spark, Plan-les-Ouates

23 MARS

Élections municipales

VOTEZ !

AVRIL

13 AVRIL

Deuxième tour des élections aux CA

VOTEZ !

MAI

14 MAI

Assemblée générale

De 19h15 à 22h
Salle communale de Troinex

AGENDA

Retrouvez tous les détails des événements dans la rubrique « agenda » de notre site web : www.plr-ge.ch/agenda.
N'hésitez pas à contacter le secrétariat du parti (info@plr-ge.ch / 022 818 42 42) pour vous inscrire à un événement.
Ces derniers sont ouverts à tous : membres et sympathisants.

LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Savez-vous qu'il est possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal ?
Envoyez-nous un mail à info@plr-ge.ch si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Sommaire

ÉDITO

P. 3

Prochaine étape : 23 mars

DOSSIER

P. 4

MUNICIPALES 2025
Découvrez nos candidats et candidates
aux Conseils municipaux

La campagne bat son plein !

À VIF

P. 12

8 mars : Le PLR encourage les femmes à
participer à la vie politique

ACTUALITÉ COMMUNALE

P. 14

La « Villa Zep » : un achat hors budget et
précipité

GRAND FORMAT

P. 16

L'HISTOIRE DU PLR SUISSE.
Première partie. De la Révolution
helvétique à la Constitution de 1848

PLR EN IMAGES

P. 20

Événements de campagne
ADD du PLR Suisse à Berne

Bonne lecture !

Édito



Par Pierre Nicollier

Président du PLR Genève

Prochaine étape : 23 mars

Chers membres, chers sympathisants,

Le 9 février, une majorité du peuple suisse, ainsi que de chacune des 45 communes de notre canton, a rejeté l'initiative pour la responsabilité environnementale. Ce projet impliquait des interdictions majeures entre autres dans notre alimentation, notre mobilité ou nos habitations. Ce résultat net conforte le chemin pris notamment par la loi sur l'énergie entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Le PLR Genève est conscient de l'importance d'une politique environnementale et de protection de l'environnement ambitieuse. Nous soutenons l'objectif de zéro net émissions en 2050 et saluons l'effort qui doit être poursuivi et qui favorise l'innovation ainsi que le progrès.

Ce mois de février a également vu le thème du burkini revenir au cœur de l'actualité, l'imminence des élections municipales n'y étant bien entendu pas du tout étrangère. Lors des débats, la position du PLR a pu paraître contradictoire. Le projet de loi qui était soumis au Grand Conseil était en effet mal ficelé, comme souvent pour les projets déposés par l'UDC. Son champ était confus, entre autres entre les piscines privées et publiques, et, traité en urgence durant la session plénière, il n'avait pas fait l'objet d'un travail de fond. Un autre projet de loi est par ailleurs en traitement en commission judiciaire.

Par ces mots, je souhaite réitérer clairement et sans aucune ambiguïté l'opposition de notre parti au port du burkini dans les piscines publiques. Nous estimons que celui-ci

entre en opposition avec les principes de la laïcité et de l'égalité entre les citoyens. Le PLR considère que le burkini répond à une injonction faite aux femmes et constitue un choix de société incompatible avec nos valeurs de liberté.

Le PLR affirme défendre la liberté individuelle, ceci dans le respect des principes démocratiques en refusant toute concession sur cette question.

Les élections municipales du 23 mars nous donnent l'opportunité de présenter et défendre nos valeurs aux citoyens, pour un modèle de société libéral-radical, respectueux de chacun, ambitieux, dans lequel il fasse bon vivre.

En vous remerciant pour votre engagement, je vous transmets, chers membres, chers sympathisants, mes meilleurs messages.

RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze · 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève · T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier · simone.cartier@plr-ge.ch



ABONNEMENT

Membres : abonnement automatique
Non-membres : pour le recevoir gratuitement sous format électronique ou papier, écrivez un email à info@plr-ge.ch

CRÉATION ET RÉALISATION

Claire Dalcorso

CRÉDITS MAGAZINE

chat9780, Comugnero Silvana, Phichitpon, roibu,
U. J. Alexander, Wonderful Studio, xyz+ – Stock.adobe.com ;
Genève Tourisme ; Archigraphie – page 30 ; Onirism – page 33.

MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction · info@plr-ge.ch · T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Rue des Sablières 13, 1242 Satigny



myclimate.org/01-25-189042



DOSSIER

MUNICIPALES 2025 : Découvrez nos candidats et candidates aux Conseils municipaux

ARVE ET LAC - ANIÈRES Liste 4

BERY Elisabeth

BLANC-ODERMATT Meret

BUNZLI Joakim

GIROUD Blaise

GUBELMANN Yves

PORDES Anita

SARBU Michael

THIBAUT BULLIARD Claire

ZINGGELER Mathias

ARVE ET LAC-COLLONGE-BELLERIVE Liste 3

AMBROSETTI Pierre

AZARM AZARPEY Ladan

BAGHAI Yannick

BIRCHLER Norberto

BORDIER Anne

BOUVIER Christine

CORBAT Philippe Xavier

DINICHERT Jérôme

FREIBURGHaus Romain

GIOVANNONE-SCHEGERIN Fülöp

HADDAD Zahi

LAEMMEL Félix

LAPAIRe Carole

MESROBIAN Esther

NARAY Alex

REYMOND Patricia

STRAUMANN Alain

THEYTAZ Yohan

TZOMPOVA Simona

ZHELIBA-KORMYSHEV Kateryna

ZWAHLEN Guy

ZWETTLER Stephan

ARVE ET LAC-CORSIER
Liste 2

ANDREASSON Kira

ARGAND Alexandre

CHAIZE Frédéric

KRUEGER Alain

MUSCIONICO Daniel

PECCOUD Laurent

PERRETTE Clément

PRATOLINI Laurence

SIROLLI Albert

SUDAN Killian

VINZIO Charles

BARDONNEX
Liste 3

CONSOLI Silvano

MESSERLI Patricia

RANA-ZOLANA Ginior

SCHNEUWLY Urs

SENHAJI Rhym

BELLEVUE
Liste 1

BERGUNDTHAL Sylvain

BRUGGER Sandrine

CARRILLO Jean-Marc

CHINCARINI Alexandre

CHONG-BITZ Laurence

CIANCIULLI Selena

COLARUSSO Alessandro

COSTA-VAZQUEZ Cristel

ESCALERA Raphael

KHANNA Amrita

SCHIAVO Robert

SCHOPFER SANDOZ Mylène

BERNEX
Liste 6

BAUMANN Karl-Anton

CABOT Maxime

CASONATO Hugo

CHASSOT Ariane

ECHARD Aude

HONEGGER Julie

JESUS François

RAEMY Michael

RODRIGUEZ Ramil

SIERRO Ivan

WILLEMIN Arthur

CAROUGE
Liste 1

ANTONIOLI Jean-Marc

ANTONIOLI Loïc

COLI Patrizia

DUCELLIER Arnaud

EPARS François

FRAOMENE Raffaele

GASPAR Maria Lucinda

GERSTER Jean-Jacques

GUARDIA SEVILLA Soledad

ISABELLA Jean-Pierre

LENDARO Sébastien

MORAND Caroline

MOREX Claude

RIEM Stéphane

ROBERT David

STEINMESSE Valérie

ULDRY Laurence

VITKIEVIEZ Matias

VOIGNIER Alain

WYDLER Daniel

CHÊNE-BOUGERIES
Liste 3

BERAN Léonard

DERUAZ Anne-Cécile

DJURIC Dejan

DUPRE LA TOUR Irénée

GROSJEAN-VULTIER Gaëlle

GROSSHANS Eric

GSCHWIND Natalia

KARNOUK-KIRCHHOFF Jonathan

KOEV Kaloyan

LAMBERT Florence

LOCHER Antoine

LOCHER William

MILNE Findlay

SCHMIDT Laurent

STOYANOV Eléonore

TRIFUNOVIC Vladan

ZURCHER Martin

DOSSIER

CHÊNE-BOURG

Liste 5

BRAND Killian
 BRAND Gilles
 DE CANDOLLE Philippe
 DE MOURA Sofia
 DE MOURA Helena
 GAUTHIER Laurent
 GIULIETTI Delphine
 HAEBERLI Thérèse
 LECHEVALLIER Damien
 MARCLAY Geoffrey
 MEYER Philippe
 MOFUTA Nathan
 OTTAVY Amourdon Mathea
 RIGOT-DUPRAZ Caroline

COLOGNY

Liste 3

ASENSIO Marie-France
 CICCIA Salvatore
 COUNINIOTIS Alexis
 CUENDET Edouard
 GIRARDET Olivier
 GLAUSER Marc-Antoine
 GUERREIRO Amanda

HENRIOD Xavier

MOUTHON Alexandre

MUNIER Jules

MURITH Jean-Marc

NEMETH Marc

NOEL Xavier

OLSBURGH LACERDA SOARES Carolyn

SCHNEUWLY Nathalie

UNITT David

VERLOOVEN Mihaela

VINCENT Sarah

ZACHARIA Igor

CONFIGNON

Liste 1

FRANCEY Xavier

ROEHRICH Nicole

GENTHOD

Liste 4

BUFFLE Charles

DE WINTER Maarten

GLAUS-LEMBO Lorella

GRANGER Stéphane

MELLINA Thierry

MUTILLOD Marie-France

GRAND-SACONNEX

Liste 5

BERENTES Zoltan

BOUCHAREB Malek

CABEZA José Antonio

HARDMEYER Raphaël

PASCHE Marc

PERROTIN DURET Claudine

PETRACHKOV Alexandre

STEINER Matthieu

STEINER Eric

TISSOT-BUCHOUX Valérie

LANCY

Liste 2

BAHI Yassin

BRANCHAT Olivier

CHOBASZ Vanessa

DAHER Vincent

DEROBERT Thierry

DOMINGO David

EQUEY Véronique

ERETZIAN Alain

FISCHER Alain

KEROLLOS Rafael

KHATCHADOURIAN Leila

PORTOLES NIKLES Elena

RUIZ Rafael

VINCENT Loïc

MEYRIN-COINTRIN Liste 1

BAUDRON Sandy

BOCCARD Pierre

BOCCARD Ambre

DE KONING Philippus

EDINGER WRZOSOWSKI Anna

FREHNER Antoine

HAGMANN André

MURBACH-HAGMANN Véronique

PEILLEX Jean-Dominique

SCHWEIZER Adriana

WRZOSOWSKI Gregor

ONEX Liste 3

ABBE-DECARROUX Luc

ABBE-DECARROUX Émile

FORSELL Stefan

FUSCO Gérard

GUIMTRANDY Eloi

PASQUIER Jean-Pierre

PASQUIER Sébastien

RAVESSOUD Pascal

ROSIER Morgan

SUCHET Guy

PLAN-LES-OUATES Liste 5

BRUNSCHWEILER Luis

CHASSOT Laurent

CUBIZOLLE Cédric

DOS SANTOS RODRIGUES Ricardo

DUBOIS Véronique

DUPRAZ Sylvain

EPENOY Cédric

FAVRE Michel

FERRI Romy

MOLLA Marie-José

MONBARON Fabienne

NICOLLET Natacha

PERELLI Yann

QUAN Pierre

PREGNY-CHAMBÉSY Liste 2

ACCENSI SCHMIDT Marie-Christine

BASILIO Pedro

CHANTRANUWATANA Charavee

DESSIMOZ Terry

GROSSMANN Rémi

LAUBER Robin

RASMUSSEN Isabelle

THURNHERR Laurent

WIDMER Marc

YUREN PEIER Paulina

SATIGNY Liste 5

ASLOUN DE VRIES Leila

COSTA Marlyse

DUPARD Hervé

HOLTZ Quentin

PETECCHIA Gilberto

PIEYRE Jérôme

PLAN Philippe

RAMU Sandra

SAILLET Vincent

TINGUELY André

TURIN Brigitte

ZELLER Nathalie

THÔNEX Liste 5

ANNEN Sébastien

AUDRAN Jérôme

AVIGDOR Daniel

BERSIER Julie

BOUX DE CASSON Fabrice

DIANT Frédérique

DOSSIER

GAUTIER Horace

GIUDICI Laurent

MANCINI Françoise

MORO Virginie

MUNIER Alexandra

PARAKATIL Slagin

PEISSARD Laurent

PIDOUX Fabrice

ROCHAT Cédric

STARK Richard

SUAREZ DE PUGA UEHLINGER

Monica

TOURETTE Stéphane

WÜNSCHE Florian

ZAUGG Philippe-Armand

TROINEX Liste 3

ANNEN Jérémy

BARBIERI Elsa

CHANEZ Jérémie

FORESTIER Alain

LO GIUDICE Bryan

ODIER Grégoire

ODIER Alexandre

PEREIRA DOS SANTOS Valérie

PICTET Guillaume

REYMOND-DORSAY Karen

VERNIER Liste 3

AGRAMUNT Gian-Reto

ANGELOZ Claude

BESSE Béatrice

BRON Gilles-Olivier

CASORELLA Antonio

GONCALVES Kevin

GRABER Diane

GROGNOZ Fabien

JUD Philippe

METUSHI Granit

METUSHI Rinor

MIHAJLOVIC-BLAGOJEVIC Zeljka

MURGO Ignazio

RIGHELE Mirko

SOTOMAYOR André

TERRY Pierre

ZIRKEL Albert

VERSOIX Liste 5

CROUBALIAN Marcel

CUINIER David

FRAGNIÈRE Denis

JOYE RYCHNER Noémie

LIMA Ricardo

MALEK-ASGHAR André

MARQUIS Julien

MICHE Cédric

PHILIPPI Laurent

RIAT Alain

SCHNECKENBURGER Corinne

SCHUCAN Reto

SIDLER Sean

VARONIER Christian

VEYRIER Liste 5

ALI Mohamed

BARRAS Mélina

BARRO Florian

BERNHEIM-VON ROTH Sandrine

BUCHWALDER Christophe

CHERBULIEZ Marianne

DE CERJAT Charles

HIRSCHEL Bernard

LEGER-WALRAVENS Kathia

MATTHEY-ROSNOBLET

Claude-France

MONNAT Yves

PAUTEX Alain

ROBERT Christian

ZUFFEREY Cédric

VILLE DE GENÈVE
Liste 7

AESCHBACH Sebastian	JIMENEZ POMARETA Ramon José	TABET Samy
AVVENTURATO Mattia	KURTI Ilir	TANARI-GROSSMANN Estelle
BAJRAKTARI Daniele	MAENDLY Christian	TARVERDYAN Ruzanna
BELLINGERI Stefano	MAYE Martine Manon	THILLA Nanes
BENE Nadine	MEYER Alia	WYSSA Bernard
BENNAIM Gary	MICHEL Pierre	
BUFFET-DESFAYES Natacha	MIRFAKHRAEI Kaveh	
BURRI Rémy	MORRA Massimo	
CEH Stefan	MUELLER Bjoern	
DE BOCCARD Pierre	NARAY Olivier	
EMERIT Laurence	PERDRIZAT Nadège	
EMERY Alice	PROVINI Maxime	
FIGHERA Sara	RICHARD Patricia	
HAEFLIGER Jean-Quentin	ROSSI John	
IMPELLIZZERI Lorenzo	ROULLET Michèle	
JANIN Kevin	SORTON Alexander	
	SQUARES Robin	
	STEINER Yves	

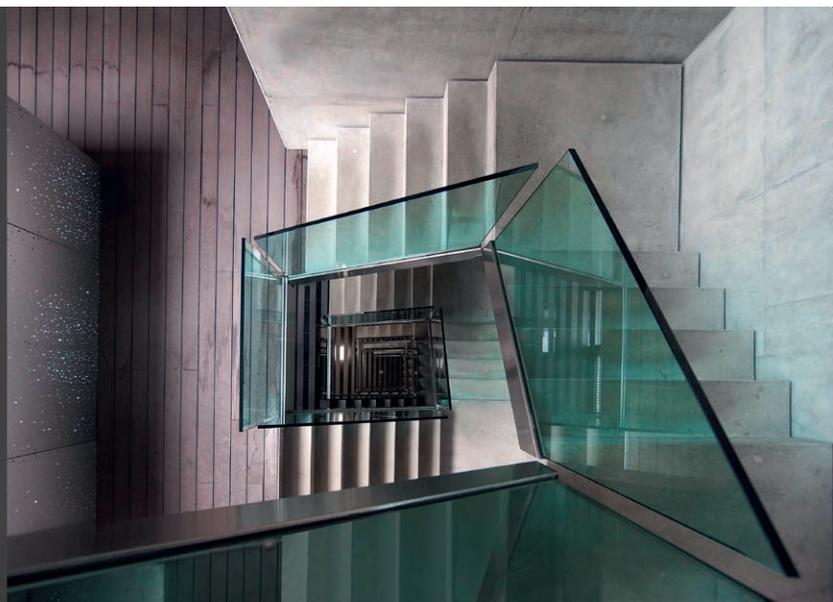


L'immobilier de tous les possibles

VENTE – DÉVELOPPEMENT – GÉRANCE – RÉNOVATION

spg.ch

GENÈVE – NYON – LAUSANNE



MUNICIPALES

La campagne bat son plein !



Par Pierre Nicollier

Président du PLR Genève

AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS, PLUS DE 350 CANDIDATES ET CANDIDATS DE NOTRE PARTI S'ENGAGENT SUR NOS LISTES AUX CONSEILS COMMUNAUX ET AUX CONSEILS ADMINISTRATIFS POUR PROMOUVOIR LEUR VISION ET LES VALEURS DU PLR DANS LEUR COMMUNE. IL S'AGIT DE DÉFENDRE LES SIÈGES PLR ET SURTOUT DE CONQUÉRIR DE NOUVEAUX SIÈGES. CHAQUE VOIX COMPTE !

NOTRE PARTI, UNE PRÉSENCE FORTE AU SEIN DE NOTRE PAYS

Notre parti est présent au plus haut niveau de la gouvernance suisse depuis près de 177 ans. Le PRD est en effet entré pour la première fois au Conseil fédéral en 1948.

Depuis, le parti a beaucoup évolué mais il a continuellement assumé ses responsabilités tant au niveau communal, que cantonal et fédéral.

Cette année 2025 est d'ailleurs particulière. Nous avons en effet l'honneur de voir des élus PLR assumer simultanément toutes les plus hautes fonctions de notre pays. Deux de nos membres président les chambres avec Maja Riniker (PLR Argovie) qui préside le Conseil National et Andrea Caroni (PLR Appenzell Rhodes-Extérieures) le Conseil des États.

Notre Conseillère fédérale, Karine Keller-Sutter, préside quant à elle notre exécutif alors que le Tribunal fédéral est, lui, sous la baguette du PLR François Chaix.

Cette présence est la force de notre parti. Elle a permis de façonner Genève et la Suisse en promouvant nos valeurs de liberté, de responsabilité, mais aussi de solidarité et d'égalité des droits et des devoirs.

« Les places seront chères et le fameux quorum nous apportera certainement quelques surprises. »

PLUS DE 350 CANDIDATS PLR AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales du 23 mars verront plus de 350 candidates et candidats de notre parti engagés sur nos listes pour promouvoir leur vision dans leur commune. Par ailleurs, de nombreux membres du parti s'engagent sur des listes villageoises, portant ainsi nos valeurs dans tous les recoins du canton.

PLÉTHORE DE LISTES, LES PLACES SERONT CHÈRES

Genève n'a jamais vu autant de listes de partis divers et variés aspirer à assumer des responsabilités politiques communales. Les places seront chères et le fameux quorum nous apportera certainement quelques surprises. Pour rappel, une liste communale a besoin de recueillir 7 pourcents des suffrages pour pouvoir être représentée au Conseil municipal. Avec moins de 7 pourcents, la liste n'est pas représentée et les votes ne sont pas pris en compte. Ces voix sont donc perdues, même en cas d'apparemment de listes. Les sièges sont uniquement répartis entre les partis ayant atteint ce fameux quorum.

UNE CAMPAGNE SANS MERCI

Cette campagne est sans merci. Chaque erreur est mise en avant par les adversaires. Les réseaux sociaux font caisse de résonance, les médias en sont bien heureux et ils en font leurs choux gras. Nous avons pu l'observer avec les affaires de cartes de vœux personnelles envoyées par la commune, de « carrés thermaux » communautaristes ou les mots indignes proférés en séance de conseil municipal.

Pour notre part, nous devons nous battre pour nos programmes et ne jamais oublier que les adversaires électoraux du jour deviendront peut-être des partenaires avec lesquels nos élus devront travailler pour constituer des majorités durant les 5 prochaines années.

LE PLR DANS LES EXÉCUTIFS : DES TÊTES DE LISTE FORTES

Le 23 mars et le 13 avril, en cas de deuxième tour, verront également 35 candidates et

candidats PLR se présenter à des fonctions exécutives, sans compter celles et ceux dans les communes sans listes partisans : des têtes de liste fortes, dynamiques et intègres.

Notre parti entend renforcer sa présence dans les conseils administratifs et compte bien obtenir plus que les 22 mandats exécutifs actuels.

Il s'agit de défendre les sièges PLR et surtout de conquérir de nouveaux sièges, en particulier dans les communes urbaines et péri-urbaines où le parti n'a actuellement pas de représentation à l'exécutif, telles que la Ville de Genève, Meyrin, Le Grand-Saconnex, Lancy ou encore Versoix.

UN CANDIDAT, UNE CROIX

Lors des premiers tours des élections majoritaires, il s'agit d'asseoir sa position pour s'assurer d'être sur la bonne lancée. Les calculs se feront plus tard... si nécessaire.

Pour ce faire, un seul mot d'ordre : une croix pour chaque candidat sur les listes PLR, ni plus, ni moins. Passez le mot !

LE PLR RÉPOND AUX PROBLÉMATIQUES DES COMMUNES

Assurer une forte présence des libéraux-radicaux dans les communes est primordiale pour maintenir notre modèle de société, pour répondre aux problématiques et aux défis actuels dans les communes, tels que la petite enfance, l'aménagement et le logement, la fiscalité, ou encore la mobilité.

Nous pouvons être fiers de l'engagement de tous les candidats. Pour les remercier, faisons chacun campagne auprès de nos familles, connaissances et collègues, lors de rencontres mais également en relayant les messages de campagne sur les réseaux sociaux.

Chaque voix compte. Rendons chaque candidat fier de notre engagement pour leur succès !

« Assurer une forte présence des libéraux-radicaux dans les communes est primordiale pour maintenir notre modèle de société. »

À VIF

Le PLR encourage les femmes à participer à la vie politique pour défendre leurs droits



Par Francine de Planta & Nadine Béné

Députée au Grand Conseil et vice-présidente du PLR Genève
Conseillère municipale et vice-présidente du PLR Genève

LE 8 MARS EST L'OCCASION DE METTRE EN LUMIÈRE LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LES DROITS DES FEMMES. À CETTE OCCASION, NOS DEUX FEMMES VICE-PRÉSIDENTES DU PLR GENÈVE, FRANCINE DE PLANTA ET NADINE BÉNÉ, NOUS PRÉSENTENT L'ÉVOLUTION DU DROIT DES FEMMES EN SUISSE, ET RAPPELLENT QUE L'ÉGALITÉ DES SEXES EST UNE PRIORITÉ DE NOTRE PARTI ET ENCOURAGENT LES FEMMES À PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE.

« Le PLR s'engage fermement pour l'égalité des droits et des opportunités entre les femmes et les hommes. »

LE 8 MARS, UN PEU D'HISTOIRE

La Journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque 8 mars, est une occasion de rappeler la lutte historique pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette journée, initiée par les mouvements féministes et reconnue par l'ONU, met en lumière les avancées obtenues et les défis encore à relever pour parvenir à une véritable égalité des sexes. L'une des premières victoires de cette lutte fut l'obtention du droit de vote pour les femmes, symbole fondamental de leur reconnaissance en tant que citoyennes à part entière.

En Suisse, ce droit ne fut accordé aux femmes qu'en 1971, soit bien après de nombreux autres pays européens. Le 7 février de cette année-là, les électeurs masculins suisses ont enfin accepté d'accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité à l'échelle fédérale. Ce changement majeur a ouvert la voie à une participation féminine accrue dans la sphère politique. Pourtant, ce n'est qu'en 1990 que toutes les Suissesses ont pu jouir de ce droit sur l'ensemble du territoire national, avec l'intégration tardive du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

LE PLR ENCOURAGE UNE DIVERSITÉ DES VOIX

Depuis près de 50 ans, les femmes peuvent ainsi prendre pleinement part aux décisions politiques et s'engager activement dans la vie publique. Le Parti libéral-radical (PLR) a toujours eu à cœur de soutenir cette dynamique en encourageant les femmes à assumer des responsabilités politiques. Il s'attache à créer des conditions favorables à leur engagement, convaincu que la diversité des voix et des

expériences enrichit le débat démocratique et favorise une prise de décision plus équilibrée et inclusive.

Lise Girardin, une pionnière du PLR, a marqué l'histoire en devenant en 1968 la première femme maire d'une ville suisse, à Genève. Trois ans plus tard, elle fut également la première Genevoise à siéger au Conseil des États, illustrant la percée des femmes dans les institutions politiques. D'autres figures féminines du PLR ont également contribué à façonner le paysage politique suisse, à l'image de Martha Ribli-Raschle, Tilo Frey et Liselotte Spreng, élues au Conseil national en 1971.

GENÈVE À L'AVANT-GARDE

Genève a toujours été à l'avant-garde en matière de représentation féminine en politique. En 1993, Martine Brunnschwig Graf entrait dans l'histoire en devenant la première conseillère d'État genevoise. Depuis, dix autres femmes ont accédé à cette fonction, et en 2023 pour la première fois le PLR voit deux femmes, Anne Hiltbold et Nathalie Fontanet, issues de ses rangs élues au Conseil d'État, contribuant à renforcer la présence féminine dans les hautes sphères décisionnelles. Cette évolution souligne l'importance de poursuivre les efforts pour garantir une participation équilibrée dans toutes les instances du pouvoir.

L'ENGAGEMENT DU PLR

Le PLR s'engage fermement pour l'égalité des droits et des opportunités entre les femmes et les hommes. Cet engagement passe par la mise en place de mesures favorisant l'autonomisation des

femmes, que ce soit dans la sphère politique, économique ou sociale. Il ne s'agit pas seulement de garantir un accès équitable aux postes à responsabilité, mais aussi de créer des conditions propices à leur épanouissement et à leur pleine contribution à la société.

LES FEMMES, UNE VALEUR AJOUTÉE INDÉNIABLE

Les femmes apportent une valeur ajoutée indéniable à tous les niveaux de la société. En politique, leur présence permet d'aborder des problématiques parfois négligées et de nourrir les débats grâce à une diversité de points de vue. Dans le monde économique, elles insufflent une approche innovante du leadership, favorisant la collaboration, l'inclusion et une gestion plus durable. En tant que citoyennes engagées, elles jouent un rôle central dans le tissu social, en portant des initiatives solidaires et en contribuant activement aux solutions des défis contemporains.

L'égalité ne signifie pas uniformité, mais la reconnaissance et la valorisation des compétences et des aspirations de chacune et chacun. Le PLR défend ainsi une vision où les femmes, dans toute leur diversité, peuvent pleinement s'épanouir en tant que citoyennes, professionnelles et actrices de la société.

UN ENVIRONNEMENT PROPICE ESSENTIEL

Cependant, pour transformer cette vision en réalité, il est essentiel de créer un environnement propice qui encourage et facilite l'engagement des femmes en politique. Pour cela, il est primordial de proposer des

formations, de la sensibilisation, de développer des programmes de mentorat et d'assurer une meilleure visibilité aux femmes engagées.

UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET INCLUSIVE

L'électorat féminin est désormais un acteur incontournable du paysage politique. Les préoccupations et les attentes des femmes ne peuvent plus être ignorées. Leur implication accrue dans les processus décisionnels enrichit le débat démocratique et contribue à façonner une société plus juste et inclusive. Il est donc impératif de poursuivre les efforts en faveur d'une égalité réelle et tangible, en veillant à ce que les avancées obtenues ne soient jamais remises en question.

L'ÉGALITÉ, UNE RÉALITÉ POUR TOUTES ET TOUS

En cette Journée internationale des droits des femmes, le PLR réaffirme son engagement en faveur d'une société où chaque individu puisse s'épanouir et contribuer pleinement à l'édification d'un avenir commun. L'histoire des femmes en politique suisse et genevoise témoigne d'un chemin parcouru avec détermination. Il nous appartient désormais de continuer sur cette voie, en veillant à ce que l'égalité soit une réalité pour toutes et tous.

ACTUALITÉ COMMUNALE

La « Villa Zep » : un achat hors budget et précipité



Par Maxime Provini

Conseiller municipal
et président du PLR
Ville de Genève

LE CONSEIL MUNICIPAL A OUVERT UN CRÉDIT DE CHF 22 050 000.- AFIN D'ACQUÉRIR LA MAISON DE MAÎTRE ET SON TERRAIN DU CÉLÈBRE BÉDÉISTE ZEP. CE PROJET, D'UN COÛT EXORBITANT, N'EST PAS CLAIR ET PRÉCIPITÉ.

LE PLR Y EST OPPOSÉ ET SE RÉJOUIT AINSI DU RÉFÉRENDUM COMMUNAL QUI PERMETTRA À LA POPULATION DE DONNER SON AVIS. MAXIME PROVINI, CONSEILLER MUNICIPAL ET PRÉSIDENT DU PLR VILLE DE GENÈVE, NOUS EN DÉTAILLE ICI LES ENJEUX.



Après délibération, le Conseil municipal du 27 novembre 2024 ouvrait un crédit de CHF 22 050 000.- en vue de l'acquisition de la parcelle n° 5304 Genève-Petit-Saconnex d'une surface de 34 907 m², avec le bâtiment s'y trouvant sis av. d'Aire 87 : « Acquisition d'une maison de maître et d'un terrain en vue de la préservation de l'environnement urbain de notre ville » appartenant à l'illustre bédéiste Zep.

Le PLR se félicite du dépôt des signatures pour le référendum communal contre cet achat qu'il juge hors budget et précipité. Grâce à une mobilisation exceptionnelle de membres et au travail

collectif mené avec les autres partis de droite, ce sont plus de 3000 signatures qui ont été récoltées sur les 2400 nécessaires.

Grâce à cet effort commun, l'attachement à une gestion responsable et transparente des finances publiques ainsi qu'à nos outils démocratiques est démontré.

La population devra trancher sur ce sujet dans quelques mois. Cette votation permettra un délai pour un débat démocratique, permettant aux citoyens de la Ville de Genève d'être informés plus en détail sur ce projet par les autorités et les proposant.

« Avec un budget déficitaire de 70 millions pour 2025 et un retour à l'équilibre à l'horizon 2028 qui s'annonce plus que compromis, il est urgent de revoir nos priorités en ville de Genève. »

Maxime Provini, Conseiller municipal et président du PLR Ville de Genève, répond à nos questions :

Quelle est la véritable utilité de cet investissement ?

À ce jour, l'utilité de cet investissement reste à clarifier. Il pourrait s'agir d'un espace de déambulation pour les riverains, mais, avant cela, de nombreux travaux sont à prévoir, tels que le rebouchage de la piscine, l'installation de poubelles et de bancs, ou encore la création d'un chemin piéton.

Quelles seraient les répercussions financières pour les contribuables ?

Au-delà du crédit d'investissement, il faut également prendre en compte les coûts d'entretien de la parcelle par le service des espaces verts, qui a estimé la création (encore) de 5 nouveaux postes pour son entretien. À cela s'ajoute l'entretien de la villa de maître, dont la vétusté a été estimée à 30 %, ce qui laisse présager des travaux de plusieurs millions pour la remettre en parfait état.

Que répondre à l'argument que cette parcelle offrirait un magnifique espace vert aux citoyens, parc qui manque dans ce quartier ?

Il existe déjà des espaces verts dans le quartier, tels que les bords du Rhône, le parc Hentsch ou le parc des Franchises, situés à une dizaine de minutes à pied. Par ailleurs, si les habitants estiment qu'il est absolument nécessaire de créer un nouvel espace de verdure, ils peuvent également, par le biais d'une initiative municipale, demander une révision localisée du plan de quartier afin de revoir la densification de la zone.

Quelle serait l'affectation de la maison : crèche, ludothèque, etc. ?

Aucune affectation n'a été clairement identifiée à ce stade. La maison étant classée, la possibilité d'en faire une crèche peut être écartée d'emblée. Il reste la possibilité d'y organiser des réceptions ou, pire, d'en faire des bureaux pour l'administration municipale... Je n'imagine pas y loger quelque association que ce soit, tant il existe d'autres lieux qui s'y prêtent et coûtent bien moins cher à la collectivité. Avec un budget déficitaire de 70 millions pour 2025 et un retour à l'équilibre à l'horizon 2028 qui s'annonce plus que compromis, il est urgent de revoir nos priorités en ville de Genève.

GRAND FORMAT

L'HISTOIRE DU PLR SUISSE

PREMIÈRE PARTIE

De la Révolution helvétique à la Constitution de 1848



Par Geoffrey Marclay

Délégué suisse suppléant

LE *NOUVEAU GENEVOIS* VOUS PRÉSENTE, EN DEUX PARTIES, L'HISTOIRE DU PLR SUISSE. CE PREMIER VOLET DE L'HISTOIRE DE NOTRE PARTI RETRACE LES ORIGINES DU PLR SUISSE, DE LA RÉVOLUTION HELVÉTIQUE DE 1798 À LA CONSTITUTION DE 1848. INSPIRÉS PAR LES LUMIÈRES, LES RADICAUX TRANSFORMENT UNE SUISSE DIVISÉE EN UN ÉTAT MODERNE, CONCILIANT UNITÉ NATIONALE ET RESPECT DES CANTONS. CE CHAPITRE MET EN LUMIÈRE LEUR VISION AUDACIEUSE ET LEUR DÉTERMINATION À BÂTIR LES FONDATIONS DE LA SUISSE CONTEMPORAINE.

UNE SUISSE EN QUÊTE D'UNITÉ : ENTRE DIVISIONS ET ASPIRATIONS

Au début du XIX^e siècle, la Suisse est un territoire fragmenté, composé des XIII cantons souverains et d'une multitude de bailliages et territoires sujets. Les différences économiques, religieuses et politiques entre cantons — qu'ils soient urbains ou ruraux, catholiques ou protestants — rendent la coordination politique difficile. Cette mosaïque, bien qu'étayant une résilience locale, limite les réformes à grande échelle nécessaires à la modernisation du pays.

Les révolutions américaine et française, avec leurs principes de liberté, d'égalité et de souveraineté populaire, éveillent cependant les esprits suisses. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) résonne jusque dans

les vallées helvétiques, influençant les intellectuels des cantons ouverts au commerce et aux échanges. Ces idées progressistes préparent le terrain pour les bouleversements à venir.

En 1798, les troupes françaises imposent la Révolution helvétique, balayant les structures féodales et instaurant la République helvétique. Bien que centralisée et inspirée du modèle français, cette république est mal acceptée dans de nombreux cantons, notamment ruraux, qui rejettent la perte de leurs autonomies locales. L'Acte de Médiation de 1803, imposé par Napoléon, rétablit une Confédération décentralisée, permettant un retour à la souveraineté cantonale. Néanmoins, les idées de liberté et d'égalité continuent de s'ancrer dans une nouvelle génération.

LES ANNÉES 1830 : L'ÉMERGENCE DU RADICALISME

Dans les années 1830, une vague de révolutions libérales secoue l'Europe. En Suisse, cette période est marquée par un élan réformateur porté par la bourgeoisie éclairée. Influencés par les principes des Lumières et des révolutions étrangères, ces réformateurs militent pour une Suisse modernisée, fondée sur la liberté, l'égalité et la participation populaire.

Le mouvement de la Régénération (amorcé dans les années 1830) pousse une dizaine de cantons à réviser leurs constitutions dans un sens libéral, consacrant les principes de la souveraineté populaire, de la démocratie représentative et de l'égalité entre villes et campagnes.

« Genève, carrefour intellectuel est un terreau fertile pour les idées républicaines. »

Les radicaux, porte-voix de ces idéaux, se distinguent rapidement par leur volonté d'agir sur l'ensemble du territoire suisse. Leur ambition ne se limite pas à des réformes locales mais vise une transformation systémique, conciliant les aspirations fédérales avec les valeurs républicaines. Les radicaux conçoivent une vision où la souveraineté populaire, le progrès économique et la justice sociale se conjuguent pour façonner un État moderne.

Genève, carrefour intellectuel, est un terreau fertile pour les idées républicaines. James Fazy s'impose comme une figure clé du radicalisme. Par ses écrits incisifs dans le *Journal de Genève*, il dénonce les privilèges aristocratiques, plaide pour la démocratisation des institutions et milite

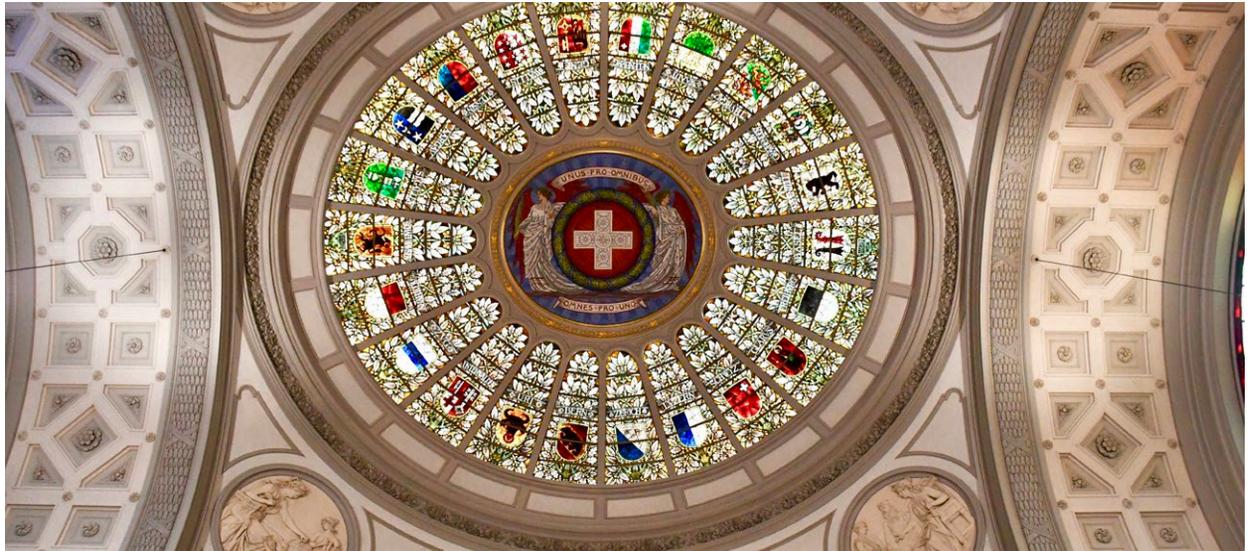
pour une séparation rigoureuse de l'Église et de l'État.

L'Association nationale suisse, créée en 1835, marque une étape importante dans le processus de modernisation et d'unification du pays. Elle devient un organe pour coordonner les efforts des réformateurs dans plusieurs cantons. Cette organisation préfigure les luttes qui aboutiront à la création d'un État fédéral.

1840-1847 : LES SCISSIONS DU LIBÉRALISME

Dans les années 1840, le libéralisme politique se scinde en deux camps. Les libéraux, attachés au fédéralisme et à la défense des libertés individuelles, s'opposent aux radicaux, partisans d'un État fédéral fort et de l'affirmation des droits populaires. Ces divergences reflètent des tensions économiques et sociales, les radicaux étant particulièrement influents dans les cantons réformés et les plus industrialisés. Ces conflits de vision annoncent la lutte qui culminera avec la dernière guerre civile sur le sol suisse.





LE SONDERBUND ET LA LUTTE POUR L'UNITÉ NATIONALE

Malgré les avancées progressistes, une vive opposition émerge dans les cantons catholiques conservateurs, inquiets des mesures laïques et centralisatrices portées par les radicaux. En 1845, ils forment le Sonderbund, une alliance défensive qui exacerbe les tensions au sein de la Confédération. En 1847, la guerre civile qui en découle oppose les forces fédérales, dirigées par le général Guillaume-Henri Dufour, aux troupes du Sonderbund. Dufour adopte une stratégie mesurée, évitant des pertes humaines massives et réussissant à préserver l'unité nationale. Cette victoire ouvre la voie à une refonte des institutions, réalisée dans un esprit de conciliation entre autonomie cantonale et unité nationale. Les radicaux saisissent cette opportunité pour concrétiser leur vision d'un État fédéral moderne.

1848 : UNE CONSTITUTION POUR UNE NOUVELLE SUISSE

L'adoption de la Constitution fédérale en 1848 marque un tournant décisif dans l'histoire. Inspirée par les modèles américain et français, elle établit un État fédéral moderne, conciliant unité nationale et respect des particularismes cantonaux. Les radicaux, fers de lance de cette transformation, inscrivent leurs principes fondamentaux dans ce texte : souveraineté populaire, égalité devant la loi et libertés fondamentales. Ce moment historique consacre également leur hégémonie politique, avec une majorité solide au sein des Chambres fédérales et la composition du premier Conseil fédéral, composé intégralement de radicaux tels que Jonas Furrer et Henri Druey, figures emblématiques du mouvement. En conjuguant pragmatisme et ambition, les radicaux posent ainsi les bases d'une démocratie stable et progressiste, qui guidera la Suisse vers la modernité tout en assurant sa pérennité.

CONCLUSION : 1848, LE POINT DE DÉPART D'UNE SUISSE MODERNE

De la Révolution helvétique à la Constitution de 1848, les radicaux ont joué un rôle central dans la transformation de la Suisse. Avec la Constitution fédérale, le pays entre dans une nouvelle ère. Ce document n'est pas seulement une base juridique, mais l'expression d'une ambition collective : celle d'une Suisse unifiée et solidaire. Cet héritage, construit par les radicaux, perdure, faisant de 1848 une année charnière pour l'histoire suisse et un modèle de stabilité et de résilience pour le monde entier.

« Avec la Constitution fédérale, le pays entre dans une nouvelle ère. Ce document n'est pas seulement une base juridique, mais l'expression d'une ambition collective : celle d'une Suisse unifiée et solidaire. »



Sources principales :

- JOST Hans-Ulrich, *La Suisse du XIX^e siècle : Histoire politique et sociale*, Éditions Payot, 2005.
LASSERRE André, *La naissance de la démocratie suisse : Genève et le radicalisme*, Slatkine, 2012.
AUBERT Jean-François, *Droit constitutionnel suisse*, Helbing & Lichtenhahn, 2005.
MONNIER Luc, *Les révolutions libérales et la Suisse*, Éditions Alphil, 2015.
GRISSEL Étienne, *Histoire constitutionnelle de la Suisse moderne*, Presses polytechniques romandes, 2004.
BONOLI Giuliano, *L'État social en Suisse : Histoire et perspectives*, Éditions Seismo, 2007.

PLR EN IMAGES

ÉVÉNEMENTS DE CAMPAGNE



Corsier



Collonge-Bellerive



Versoix



Bardonnex



Bardonnex



Ville de Genève



Versoix



Ville de Genève



Collonge-Bellerive



Cologny

PLR EN IMAGES

ÉVÉNEMENTS DE CAMPAGNE



Troinex



Ville de Genève



Troinex

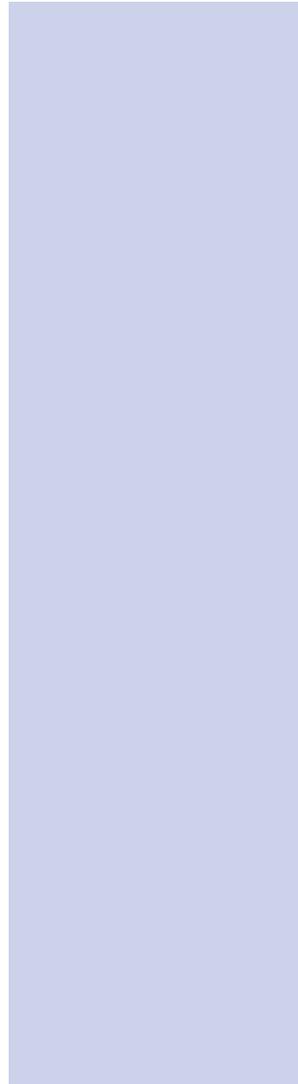


Bardonnex



Collonge-Bellerive

**FORTE PRÉSENCE DES GENEVOIS
LORS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU PLR SUISSE À BERNE !**



Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00